

5. Normes et principes directeurs de l'Organisation des Nations Unies en matière de justice criminelle: de l'élaboration des normes à leur application.
6. Nouvelles perspectives en ce qui concerne la prévention du crime, la justice criminelle et le développement: rôle de la coopération internationale.

La délégation qui reflète l'intérêt national dans son ensemble, est composé de représentants des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux et d'organismes non gouvernementaux qui s'occupent de justice pénale.

Aussi membres de la délégation, se trouvent MM. Raynald Guay, député de Lévis; David Kilgour, député d'Edmonton-Strathcona; Svend Robinson, député de Burnaby; et Arnold McCallum, ministre de la Santé et des Services sociaux des Territoires du Nord-Ouest.

Pour de plus amples renseignements: (613) 996-1061.